

PARLEMENT  
DE LA  
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2009-2010

---

13 NOVEMBRE 2009

---

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

VISANT À POSTPOSER LA NOMINATION DU MÉDIATEUR ET DU  
MÉDIATEUR-ADJOINT  
DÉPOSÉE PAR M. LÉON WALRY ET MME FRANÇOISE BERTIEAUX, MM. MARCEL  
CHERON ET MARC ELSEN.

---

## PROPOSITION DE RÉSOLUTION VISANT À POSTPOSER LA NOMINATION DU MÉDIATEUR ET DU MÉDIATEUR-ADJOINT

---

- Considérant l'article 4 du décret du 20 juin 2002 portant création du service du médiateur de la Communauté française ;
- Considérant la résolution adoptée par le Parlement de la Communauté française en date du 10 mars 2009 visant à postposer la nomination du médiateur et du médiateur-adjoint à la date du 1er décembre 2009 ;
- Etant donné la volonté des Gouvernements de la Communauté française et de la Région wallonne d'établir des synergies entre les deux services du médiateur de la Communauté française et de la Région wallonne ;
- Considérant qu'il importe d'assurer la continuité de la fonction de médiateur qui doit en permanence d'une part, recevoir les plaintes qui lui sont adressées et d'autre part, prendre les contacts nécessaires avec l'Administration ;

Le Parlement de la Communauté française décide :

- De reporter la nomination du nouveau médiateur et du nouveau médiateur-adjoint de 6 mois à partir du 1er décembre 2009, les nouveaux mandats prenant cours à la date du 1er juin 2010 ;
- De maintenir dans sa fonction durant cette période le médiateur dont le mandat est venu à échéance le 30 novembre 2009.

L. WALRY

Fr. BERTIEAUX

M. CHERON

M. ELSÉN